

# Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1<sup>er</sup> – [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr) – [contact@accomplir.asso.fr](mailto:contact@accomplir.asso.fr) – 01 40 28 06 21

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'association ACCOMPLIR dément catégoriquement les propos tenus devant la presse par Yves Contassot et dénonce l'échec de la concertation sur le Jardin des Halles**

(14/05/07)

Depuis des mois, les associations et le garant de la concertation des Halles réclament vainement une réunion publique permettant d'informer les Parisiens sur le projet de jardin préparé par la SEURA.

Yves Contassot a préféré organiser le 10 mai dernier une conférence de presse non publique au cours de laquelle il a présenté la maquette soi-disant « définitive » du jardin (alors que plusieurs réunions de concertation sont encore planifiées) et prétendu que les critiques des associations avaient été prises en compte et avaient entraîné des modifications sensibles dans le projet.

L'Association ACCOMPLIR dément catégoriquement ces propos. Les associations s'épuisent depuis un an à défendre quelques revendications très simples et de bon sens, dont il n'a été tenu aucun compte. En contrepartie, Yves Contassot ne leur a accordé que des concessions dérisoires (voir page suivante).

Toute la difficulté vient, comme nous l'avons montré dans notre *Lettre ouverte au Maire de Paris* (04/05/07), de ce que la SEURA a dessiné son projet sans aucun cahier des charges, sur la base de vagues principes initiaux qu'elle a interprétés à sa guise. La concertation factice qui se poursuit depuis un an maintenant cherche à faire cautionner par les associations un dessin arbitraire que la SEURA et Yves Contassot se refusent à modifier.

L'association ACCOMPLIR n'est pas la seule à protester contre ce coup de force qui tourne la concertation en dérision. Plusieurs autres associations ont adressé des textes de protestation au Maire de Paris : l'Atelier des Halles, l'Association Châtelet-les Halles, le conseil de quartier des Halles, le Comité Lalanne, le groupe interassociatif des Halles, le collectif Parole des Halles. Toutes ces contributions sont en ligne à partir de la page d'accueil du site [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr).

L'Association ACCOMPLIR va continuer à se battre, comme elle le fait depuis quatre ans, pour la préservation d'un jardin de qualité aux Halles, ce qui passe par la correction des dysfonctionnements, la rénovation de ce qui a vieilli, et un meilleur dessin des circulations, mais certainement pas par une opération table-rase que rien ne justifie, qui aura un coût exorbitant et va priver arbitrairement les usagers grands et petits de tout ce qu'ils aiment et qui fonctionne bien dans ce jardin.

## **Les demandes des associations et les réponses d'Yves Contassot et de la SEURA**

- 1) Les associations demandaient le maintien d'une place sur le site actuel de la place René Cassin, plébiscitée par 55 % des usagers du Jardin<sup>1</sup> (riverains et non riverains). Dans le projet, cette place est purement et simplement supprimée. Devant Saint-Eustache, un talus pourvu d'emmarchements sera censé rappeler l'actuel amphithéâtre, et un rideau d'arbres pratiquement continu masquera désormais l'église.
- 2) En contrepartie, un espace minéralisé d'une taille similaire à la place René Cassin sera créé au pied du futur bâtiment, sur une zone actuellement végétalisée. Ce parvis du Forum, censé "remplacer" le parvis de l'église, sera d'autant plus bruyant qu'un kiosque à musique s'y dressera et que des animations en toutes saisons et de jour comme de nuit y sont prévues. Comment pourrait-il tenir lieu de la place René Cassin, qui offre un havre de silence et de repos d'une valeur inappréciable dans ce quartier extrêmement dense ?
- 3) Les associations s'étaient battues, en première phase du projet, pour que l'espace du jardin reste inconstructible. Le projet remplace les locaux techniques des jardiniers, actuellement enterrés sous le jardin, par un énorme hangar en surface. Devant les protestations, Y. Contassot a consenti à le réduire d'à peine un dixième de sa surface.
- 4) Le jardin actuel constitue un précieux espace de gratuité dans un quartier dédié au commerce. Le projet SEURA avait prévu de le livrer aux terrasses de café. Les associations ont obtenu *in extremis* sa sanctuarisation comme espace non commercial. En revanche, elles n'ont rien pu faire contre la minéralisation du tiers Est du jardin et sa transformation en parvis du centre commercial.
- 5) Le projet SEURA initial ne prévoyait qu'un petit millier de mètres carrés destinés aux enfants. Les associations ont obtenu à grand peine la reconduction des mêmes surfaces qu'actuellement (3.600 m<sup>2</sup>, sans compter les pelouses encloses, qui seront supprimées), alors que ces squares sont déjà totalement saturés. Aucune proposition précise n'a été faite pour remplacer l'exceptionnel jardin d'aventure Lalanne, unique au monde dans sa conception, qui aurait parfaitement pu être conservé puisque les associations ont obtenu que le périmètre du futur bâtiment n'empiète pas sur son site et qu'il est en train d'être remis aux normes de sécurité.
- 6) Les jeux d'eau créés en bordure du Forum à l'emplacement du jardin Lalanne ne correspondent à aucune demande associative : imagine-t-on les enfants en maillot de bain, comme sur les belles images de la SEURA, en dehors des quelques jours par an de grand beau temps ? Et à supposer qu'on veuille créer des jeux d'eau dans le jardin, n'y a-t-il pas de meilleur endroit que le débouché du RER et du centre commercial ? Enfin, en aucun cas ces pataugeoires ne sauraient compenser la suppression des 7 fontaines décoratives actuelles, qui laissera tout le reste du jardin complètement sec.

---

<sup>1</sup> Source : enquête IPSOS

- 7) La largeur du Cours central a été quelque peu réduite, mais pour créer deux autres allées est-ouest, faisant double emploi avec les rues piétonnes qu'elles longent, alors que les associations demandaient plus de traversées nord-sud, correspondant mieux aux flux principaux dans le jardin. Elles déplorent en particulier le refus de tracer une allée face au transept de l'église, qui aurait permis de valoriser la longue perspective qu'on a depuis la Seine à travers les rues de la Monnaie, du Roule et des Prouvaires.
  
- 8) La création d'une immense pelouse sans aucune allée nord-sud réduira le jardin de la moitié de sa surface pendant 4 à 6 mois de l'année, lorsque ces pelouses seront fermées pour être régénérées. La nuit, qui squattera cette grande pelouse, que les usagers devront contourner faute d'allées nord-sud ? On peut craindre une remontée de l'insécurité dans le jardin et, au bout de quelques années, sa fermeture nocturne, ce qui obligera les milliers d'usagers qui le traversent journellement à le contourner dès six heures en hiver.